

56

LE FAUET



n° département

commune

DIARNELEZ  
adresse ou lieu-dit

PONTIVY  
arrondissement

LE FAUET  
canton

MAISON  
dénomination et titre de l'œuvre

35 01  
matricule

Repérage

Carte I.G.N.	échelle : 1/50 000°	feuille : ROSTRENEN	Lambert : 1	X 16260
				Y 05710
Cadastre	année : 1827	section : C3	parcelle : 953	
	année :	section :	parcelle :	

Propriétaire : J. Le Duigon et R. Poupon

Destination actuelle :

Protection M.H. :

État de conservation :

Dossier établi le : 17 août 1965 par G. LEFORT, J.C. MENOUE et D. MOIREZ  
revu le : 9 avril 1969 par P. BOISSE et J. CADIOU

-----  
07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017  
-----

LE FAO UET  
-----

DIARNELEZ

MANOIR

H I S T O R I Q U E  
-----

HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION ( dates, constructeurs, architectes ).

XVI ème - Début XVIII ème siècle -

Eléments du XVI ème siècle :

- cheminées,
- aile ouest dont les combles étaient éclairées de (2?) lucarnes à rampants à crochets aujourd'hui disparues mais figurant encore sur le croquis du Cl JUGE ( Notes... 1924, p.87).

Logis principal du début du XVIII ème siècle ( porte d'entrée datée de 1702 ).

Il est intéressant de noter que jusqu'à la fin du XIX ème siècle, le Diarnelez constituait un ensemble manorial important qui comprenait, en plus des bâtiments actuels :

- deux chapelles : en 1717, mention d'une chapelle dans la maison et d'une autre dite chapelle neuve, sans doute inachevée ou inutilisée ( Arch. Dép. Morbihan, B. 2 326 et Juge, Notes ..., p.91 );

- un moulin, mentionné notamment en 1771 ( Arch. Dép. Morbihan, B. 2 377 );

- à l'Est de la cour, une balustrade marquant la limite d'un parterre à la française, au fond duquel était un colombier.

REMANIEMENTS - RESTAURATIONS -

Nombreuses traces de reprises sur la façade Nord du logis

07.56.057	0000.000	35.01.00.01	0003
07.56.057	0000.000	35.01.00.00	00 17

LE FAO U E T

DIARNELEZ

MANOIR - COMMUNS

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

COMMUNE : LE FAO U E T

LIEU-DIT : DIARNELEZ

SITUATION :

\* Au Sud-Est du manoir

\* Carte E.M. (Rostrenen) : I62<sub>6</sub> - 057<sub>1</sub>

\* Cadastre A : I827                      Section : G<sub>3</sub>                      Parcelle :

R :    Section :                                      Parcelle

PROPRIETAIRE ACTUEL

LE DUIGON Joseph.

POUPON René.

PROTECTION M.H.

Inscrit :

Classé :

07.56.057	0000.000	35.01.00.01	0003
07.56.057	0000.000	35 .01.00.00	0017

LE FAO U E T

DIARNELEZ

MANOIR - COMMUNS -

PAVILLON SUD-EST

Bâtiment de plan carré affecté aujourd'hui à l'exploitation agricole.

- Moyen appareil irrégulier de granit.
- Toit à la française supporté par une charpente ancienne à noyau central ( Cf photo)

07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAOUE T

DIARNELEZ

MANOIR

Le domaine a été démantelé et défiguré après la vente qui suivit, en 1921, la mort du dernier possesseur du domaine entier.

Le croquis joint à l'étude du Cl. JUCE ( B. Soc. Polym. Morbihan, 1924 p.87), à considérer avec une certaine réserve, laisse tout de même supposer, lorsqu'on le compare avec l'état actuel, la suppression d'un certain nombre d'éléments depuis les années 1920 et sq.

Logis Principal :

Suppression des petites lucarnes dans l'axe de chacune des ouvertures du rez-de-chaussée et de l'étage ( façade Sud).

Suppression de la toiture des tourelles en encorbellement aux angles Nord-Est et Sud-Est du logis.

Aile Ouest :

Suppression des ( 2 ) lucarnes et de leur bel effet décoratif.

Suppression de la toiture en poivrière de la tour de l'angle Sud-Est de cette aile.

Suppression de la balustrade et du portail qui séparaient la cour du parterre à l'Est.

Suppression de la "rabine", grande allée forestière d'un kilomètre de long et de trente mètres de large, dans l'axe de la façade principale du manoir, et des différents bois qui entouraient celui-ci.

Disparition de la ( des?) chapelle (s) et du colombier à une époque indéterminée.

PROPRIETAIRES SUCCESSIFS

Aux Le Rousseau ( ou Le Rouxeau) de Lanvaux depuis le début du XIV ème siècle jusqu'en 1717, date à laquelle mourut Guillaume Colomban le Rousseau.

07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAOUËT

DIARNELEZ

MANOIR

Principaux faits concernant cette famille :

Actes de 1516 et de 1540, énumérant les droits honorifiques dans l'église du Faouët et plus tard, arrêt du Parlement, en 1687, portant règlement de ces droits entre les barons du Faouët et la famille Le Rousseau.

Armes : d'argent à trois fasces de gueules.

Aveu rendu au Roi en 1602, mentionnant le droit de haute, moyenne et basse justice ( auditoire à Restangoasguen).

1628 : Jean le Rousseau fut créé chevalier de Saint-Michel.

1669 : les seigneurs de Diarnelez furent maintenus dans leur noblesse ( cf. notamment Juge, Notes ... PP.88-89).

Après la mort de Guillaume Colomban le Rousseau, le domaine échut en 1726, à sa nièce Jeanne Renée Blanchard de Banneville mariée à René-Théophile de Maupéou, marquis de Sablonnière, colonel du régiment de Bigorre et Inspecteur Général de l'infanterie ( Arch. Dép. Morbihan, B 2 - 335).

( Ce marquis de Maupéou est l'oncle du chancelier de Louis XV et le chancelier n'a, lui-même, jamais possédé le Diarnelez; il n'y a pas non plus été exilé ( cf. Juge, Le manoir de Diarnelez, 1923 , p. 37 et Notes... 1924, p. 95).

Vers 1751, le domaine passa à son fils, René-Théophile Hippolyte de Maupéou qui le vendit, en 1781, à son procureur, Jean-Baptiste Hamon des Roches, Sieur de Bournay ( Arch. Dép. Morbihan, B. 2 392). Ce dernier le posséda jusqu'à sa mort, en 1790 ou 1792 ( l'examen de la Série Q n'apporte rien. Voir Série L), 1850 et sq : au comte Gabriel de Lantivy de Kermeno. En

Entre 1860-1870 et 1921, à M. François, ancien avoué à Nantes, puis à sa fille. Ensuite, le manoir fut vendu une première fois, puis une seconde, par morceaux. ( cf. Juge, Le Manoir, p. 38 ; Notes ... PP. 102-103).

07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAOUE T

DIARNELEZ

MANOIR

## I- SITUATION ET PLAN D'ENSEMBLE

Château situé au sommet d'une colline fortement entaillée sur ses flancs Nord-Ouest, Ouest et Sud-Ouest par le ruisseau du Moulin au Duc. L'accès se fait au Sud-Est par un chemin traversant une zone très vallonnée.

Plan d'ensemble aujourd'hui défiguré par la disparition de nombreux éléments ( cf. Historique). Les murs d'enceinte ont disparu ne laissant que quelques traces. Un jardin à la française s'étendait à l'Est sur un vaste terrain rectangulaire encore maintenant entouré de murs. Moulin à 350 mètres au Sud-Ouest.

L'ensemble , entouré de bâtiments d'exploitation agricole bordant les chemins qui le longent au Nord et à l'Ouest, se compose de deux corps de bâtiments : le château proprement dit sur un axe Ouest Est dont la façade est aspectée au Sud et une aile de direction Nord Sud en retour d'équerre dans la partie Ouest de la façade Sud.

Les deux façades principales donnent sur la même cour occupée aujourd'hui par une maison moderne et où l'on trouve le puits.

En bordure du chemin d'accès au Sud Est se trouvent des communs construits en 1878 qui reprennent l'élévation à arcades de l'aile Nord-Sud. En vis à vis, pavillon transformé en étable ( cf. sous-dossier)

## II- BATIMENT PRINCIPAL - PLAN - COUPES -

### 1 - REZ DE CHAUSSEE - PLAN -

Bâtiment constitué d'un corps longitudinal de direction Ouest-Est, de plan rectangulaire, simple en profondeur, doublé au revers dans sa partie médiane d'un corps secondaire de plan rectangulaire.

Le corps principal est divisé intérieurement par quatre murs de refend qui délimitent un vestibule désaxé vers l'Est, une grande pièce à l'Est recoupée par une cloison et trois pièces à l'Ouest, en enfilade.

Le corps secondaire dont les murs prolongent les deux principaux murs de refend abrite au centre une cage d'escalier et une pièce de part et d'autre. La cage d'escalier, de plan rectangulaire, comporte un escalier à volées droites sur mur d'échiffre.

07.56.057 0000.000 35.01.00.00 00I7

LE FAO UET

DIARNELEZ

MANOIR

Au niveau de l'articulation de l'aile Nord Sud sur le bâtiment principal, la partie Ouest s'infléchit suivant un axe Est Sud Est - Ouest Nord Ouest perpendiculaire à celui de cette aile.

Cette inflexion détermine une importante caractéristique du plan :

La partie Ouest du mur gouttereau Nord se prolonge obliquement dans oeuvre jusqu'au mur de refend central délimitant une division longitudinale entre le corps principal et le corps postérieur.

Le plan oblique de ce mur par rapport à l'axe principal permet l'aménagement d'un passage reliant le vestibule desaxé vers l'Est à la pièce Ouest du corps postérieur.

En plus de cet accès vers le Nord Ouest, le vestibule commande toute la distribution intérieure : une porte ouvre au Sud sur l'extérieur. A l'Ouest et à l'Est il donne accès aux pièces du rez-de-chaussée. Au Nord, deux portes jumelées ouvrent l'une sur la cage d'escalier, l'autre sur la pièce Est du corps postérieur. Cette petite pièce permet l'accès au cellier aménagé sous l'escalier ( Cf distribution intérieure).

#### Aménagements secondaires du plan

Dans la partie Sud Ouest de la pièce Ouest du corps postérieur est pratiqué un petit réduit sans aucun accès : il correspond aux latrines du premier étage ( cf. plan du premier étage).

Au Nord Est du corps principal est construit en hors oeuvre un petit corps de bâtiment de plan carré, autrefois sans accès, qui correspond également à des latrines du premier étage.

#### 2 - PREMIER ETAGE - PLAN -

Le plan correspond à celui du rez-de-chaussée auquel on a ajouté dans la partie Est un couloir de distribution donnant sur la façade Nord .

Deux portes ouvertes sur le palier donnent accès à l'Est et à l'Ouest aux pièces qui accostent la cage d'escalier.

Au Sud, deux portes jumelées donnent accès l'une au couloir de distribution de la partie Est, l'autre à une pièce qui commande la distribution en enfilade de la partie Ouest.

-----  
07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017  
-----

LE FAOUE T

DIARNELEZ

MANOIR

L'inflexion du mur gouttereau Nord - signalée au rez de chaussée - a permis l'aménagement d'une petite pièce-corridor entre le palier et la pièce centrale. Elle sert de passage direct entre le palier et les latrines pratiquées à l'angle Sud Ouest de la pièce qui jouxte la cage d'escalier à l'Ouest.

La pièce Est donne accès à deux échauguettes placées en encorbellement aux angles Nord Est et Sud Est. L'échaugnette Nord Est donne accès au petit bâtiment placé en hors oeuvre au Nord Est ( latrines).

Cf. Plan du rez-de-chaussée.

### 3- DEUXIEME ETAGE - PLAN -

Combles divisés en deux par un seul mur de refend qui correspond à l'articulation de l'aile Nord Sud sur le bâtiment principal.

On retrouve les mêmes caractéristiques en particulier le prolongement infléchi du mur gouttereau Nord.

### 4- COUPE -

Corps principal et secondaire comportant rez-de-chaussée, premier étage et combles.

Escalier comportant deux volées droites entre chaque étage, séparées par des repos.

## III- AILE NORD-SUD - PLAN - COUPE

### I- PLAN -

Bâtiment de plan rectangulaire double en profondeur. Un mur de refend longitudinal médian sépare la partie Ouest habitable de la partie Est ouverte sur cour par des arcades qui supportent l'encorbellement du premier étage. Le plan est simple en profondeur à l'extrémité Nord : seuls le mur gouttereau Ouest et le mur de refend longitudinal s'appuient au bâtiment principal. Le mur gouttereau Est s'interrompt à deux mètres de la façade de ce bâtiment. Le renforcement est occupé par un escalier de bois moderne donnant accès au premier étage protégé par le raccordement des toitures.

-----  
07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017  
-----

LE FAOUE T  
-----

DIARNELEZ

MANOIR

La partie Ouest est divisée en deux pièces inégales par un mur de refend transversal. De nombreuses cloisons modernes de bois recourent l'espace original.

Une tourelle de plan semi circulaire est construite en demi hors oeuvre à l'angle Sud Est. Engagée dans un décrochement du mur pignon Sud, elle présente deux pans droits contrebutés par deux contreforts biais : l'un limite au Sud le passage ouvert par les arcades, l'autre est en ressaut sur l'alignement de la façade.

Petit bâtiment de plan carré construit en hors oeuvre, contre la partie Sud de la façade Ouest; il abrite des latrines.

Deux appentis d'époques plus récentes s'appuient au Sud Ouest, l'un contre la tourelle, l'autre contre la façade du bâtiment.

Le rez-de-chaussée qui correspond à des pièces de service est ouvert de nombreuses portes sur ses façades Ouest et Est ( Cf Elévations Extérieures).

Le premier étage présente les mêmes divisions longitudinales et transversales que le rez-de-chaussée. La partie Ouest, au dessus de la galerie d'arcades, sert de couloir de distribution. *EST*

## 2- COUPE -

Bâtiment à rez-de-chaussée, premier étage et combles.

La tourelle est aujourd'hui tronquée : l'étage du comble a disparu (on voit aujourd'hui sur le pignon Sud la porte qui mettait en communication les combles du bâtiment principal et ceux de la tourelle.)

Accès entre les étages par des escaliers ou échelles de bois modernes.

L'aile Nord Sud est en communication au premier étage avec le bâtiment principal. La différence de niveau est rattrapée par une échelle de bois.

Un escalier construit à l'extérieur contre la façade Ouest permet aussi d'accéder au premier étage ( cf. Elévations extérieures)

07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAOUE T

DIARNELEZ

MANOIR

#### IV- ELEVATIONS EXTERIEURES

##### I- BATIMENT PRINCIPAL

###### Façade Sud

Elle est coupée par le pignon Nord de l'aile Ouest en deux parties. La première, à l'Ouest, se compose d'une travée de deux ouvertures rectangulaires (une porte et une fenêtre).

La partie Est, largement développée, présente une composition symétrique de cinq travées. Porte axiale monumentale à pilastres dont la base est moulurée et le chapiteau incurvé; frise nue, fronton dont les rampants s'incurvent en arc plein cintre. Dans le tympan, une date : I 702.

Autour de cette porte, s'ordonnent les deux niveaux. Deux fenêtres de part et d'autre au rez-de-chaussée, celle de l'extrême Est ayant été transformée en porte. A l'étage, fenêtre centrale au-dessus de la porte et, de part et d'autre deux fenêtres.

Porte rectangulaire dans l'alignement de la galerie d'arcades reliant le corps de bâtiment principal et l'aile Nord Sud.

Une corniche en talon et à modillons court tout le long de la façade.

###### Façade Est

Deux échauguettes à culs de lampes moulurés, percées d'une petite fenêtre accostent cette façade ouverte d'une fenêtre dans son côté Sud au premier étage.

Une grande souche de cheminée interrompt l'égoût de la toiture. Même corniche qu'au Sud.

###### Façade Nord

De la tourelle Nord-Est part un corps de bâtiment, à toiture en appentis, de direction Nord, lui-même prolongé par un petit bâtiment à toit en appentis se continuant tout d'abord vers le nord, puis vers le nord-Est et enfin, vers l'Est

07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAOUE T

DIARNELEZ

MANOIR

pour former l'angle d'une vaste cour-jardin bordée de murs.

- Partie Est : une fenêtre au rez-de-chaussée et deux fenêtres au premier étage éclairent le corps principal.

- Accolé contre la façade, vaste bâtiment couvert par un pan surhaussé de la toiture principale. Trace de reprise. Son mur Est est aveugle et son mur Nord ouvert de quatre fenêtres latérales : deux petites au rez-de-chaussée, deux grandes au premier étage et deux porte-fenêtres au centre qui devaient ouvrir sur un perron dont on voit des traces à l'Est mais qui a disparu. La face Ouest de ce corps de bâtiment rajouté comporte deux ressauts soulignés par des reprises verticales. La partie Sud est légèrement talutée. Au Sud, deux petites ouvertures. Au-dessus de ces ouvertures, restes de corniche à modillons. La partie de mur construite au-dessus correspond à la réfection ultérieure du plan de toitures.

- Partie Ouest : quatre fenêtres, deux à chaque niveau. La corniche est seulement à incurvation.

#### Façade Ouest

La corniche à talon et à modillons reprend - petite fenêtre au Nord et grand pan de mur aveugle.

#### 2- AILE NORD-SUD PERPENDICULAIRE

#### Façade Ouest

Rythmée de quatre petites fenêtres et d'une porte à l'étage. On accède à cette porte par un escalier de pierre accolé à la façade dans la partie Nord.

Deux portes au rez-de-chaussée.

Bâtiment en appentis au centre.

Toiture à coyaux sur ce côté.

#### Pignon Sud

Accosté dans sa partie Est d'une tourelle. A l'Ouest, pan de mur aveugle.

-----  
07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017  
-----

LE FAOUE T  
-----

DIARNELEZ

MANOIR

La tour, aplatie à l'Est est maintenant couverte d'un toit en appentis et accostée à l'Ouest d'un petit bâtiment en appentis, à demi ruiné.

A l'Est, deux contreforts la contrebutoient, encadrant une porte et une fenêtre.

Façade Est

Rez-de-chaussée ouvert de sept arcades en arc brisé chanfreiné. Colonnes de section octogonale; bases à scoties.

Au premier étage, quatre fenêtres irrégulièrement espacées.

Ressaut de la tourelle dans la partie Sud.

V- DISTRIBUTION INTERIEURE

1- BATIMENT PRINCIPAL

Mise à part la cage d'escalier, le bâtiment présente peu de dispositions originelles intéressantes. Des nombreux aménagements faits au XIX<sup>ème</sup> siècle les ont altérées : adjonctions de planchers, plafonds de plâtre moulurés, coffrages de bois pour les portes, de marbre pour les cheminées. Les murs et les ébrasements disparaissent sous les platras.

De plus l'état actuel est très dégradé par la pénétration des eaux. De nombreux planchers pourris s'effondrent.

Toutes les ouvertures présentent les mêmes caractéristiques : hautes fenêtres à ébrasements droits, allèges et linteaux de bois - portes rectangulaires à linteaux droits monolithes.

A- Rez-de-chaussée

Vestibule.

Sol dallé de granit. Plafond lambrissé. Restes indistincts de décoration murale peinte.

07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAOUE T

DIARNELEZ

MANOIR

Mur Sud : Porte d'accès ouverte sur l'extérieur. En arc surbaissé.

Mur Nord : Deux portes rectangulaires jumelées ouvrant l'une sur l'escalier, l'autre sur la pièce qui accoste la cage d'escalier à l'Est.

Mur Ouest et Est : Portes en vis à vis qui distribuent les pièces du rez-de-chaussée.

Mur Ouest, au Nord : Porte d'accès à un corridor qui conduit à la pièce qui accoste la cage d'escalier à l'Ouest (Cf Plan).

#### Pièce Est

Recoupée par des cloisons modernes.

Deux fenêtres ouvrent au Sud, une au Nord.

L'ancien dallage de granit subsiste dans la partie Ouest, de même qu'y apparaissent deux grosses poutres transversales et des soliveaux portant le plancher de l'étage.

Cheminée monumentale contre le mur Est. Linteau monolithe. Corbeaux en talon. Colonnnettes prismatiques engagées dans les piédroits (Cf photo).

#### Pièces Ouest

En enfilade.

Cheminées contre les deux faces de l'avant dernier mur de refend vers l'Ouest. La cheminée Est est moderne.

Cheminée Ouest : linteau monolithe. Corbeaux moulurés en volutes et sculptés d'un décor végétal. Piédroits gainés à retour courbe fortement saillant sur l'avant à la partie supérieure.

Cheminée moderne contre le mur Est.

Les trois pièces sont ouvertes chacune d'une fenêtre sur le mur Sud; les deux pièces Ouest d'une fenêtre sur le mur Nord. La pièce centrale est ouverte au Sud d'une porte donnant sur la galerie de l'aile en équerre.

07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAO UET

DIARNELEZ

MANOIR

B- Corps de bâtiment postérieur abritant l'escalier

Cage d'escalier de plan rectangulaire accostée de deux pièces, à l'Ouest et à l'Est.

Cage d'escalier :

Escalier de granit à quatre volées droites sur mur d'échiffre. Deux volées entre chaque étage séparées par un repos. Les volées comportent de dix à douze marches à revers délardé.

Tous les paliers composés de dalles de granit sont portés par des arcs en plein cintre bandés entre le mur d'échiffre et les murs Nord et Sud.

Le mur d'échiffre est ouvert le long des deuxième, troisième et quatrième volées par une rangée de trois balustres de hauteur décroissante dans le sens de la montée. ( balustres à quatre pans à panse renflée ). Une balustrade de même type ferme le palier du dernier étage.

A la partie supérieure le mur d'échiffre porte directement le pan oblique de la toiture.

Au rez-de-chaussée, cave aménagée sous les deux premières volées. On y accède par la pièce qui accoste la cage d'escalier à l'Est, ouverte au Nord Ouest d'une porte en demi arc en plein cintre. Une porte en plein cintre pratiquée dans le mur d'échiffre et qui soutient le premier palier intermédiaire met en communication les deux parties de la cave.

Au rez-de-chaussée, le mur Sud de la cage d'escalier est ouvert d'une petite fenêtre rectangulaire, à piédroits chanfreinés portant une griffe à la base, fermée d'une grille de fer forgé à fers plats.

C- Premier étage

n'offre aucun élément remarquable de distribution ( cf. plan) - à part l'accès de la pièce Est à deux petites échauguettes de plan circulaire ouvertes d'une petite fenêtre rectangulaire.

Cheminée monumentale contre le mur Est de la pièce Est ( granit ). Linteau monolithe. Corbeaux moulurés horizontalement de tores entre des feuillures. Piédroits gainés moulurés en volute largement débordante vers l'avant à la partie supérieure.

07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAOUE T

DIARNELEZ

MANOIR

D - Deuxième étage

Deux combles séparés par un mur de refend où apparaissent en saillie les conduits de cheminée des étages inférieurs.

2 - AILE NORD SUD

A - Rez-de-chaussée

La galerie ouvre sur la partie habitable par de nombreuses portes (deux rectangulaires, deux en plein cintre et une en anse de panier)

- Accès à la tourelle au Sud par une porte en arc brisé,
- Espace intérieur divisé par des cloisons modernes,
- Fenêtre très ébrasée dans la tour.

B - Premier étage

Pièces séparées par des cloisons modernes, ouvrant sur un couloir de distribution porté par la galerie d'arcades.

VI- PARTIES HAUTES

I - CORPS PRINCIPAL

Toiture à deux versants couverts d'ardoises. Le corps de bâtiment abritant l'escalier est couvert par un pan surhaussé du versant Nord.

Charpente ancienne de type classique - à entrails, faux entrails et poinçons - Panne sous faitière étré sillonnée à la panne faitière par des croix de Saint André.

A la hauteur du corps de bâtiment abritant l'escalier, existent des arbalétriers sur le même plan que dans les autres parties. Actuellement ils sont désaffectés et doublés par d'autres arbalétriers qui joignent la panne faitière au mur gouttereau Nord de ce corps de bâtiment, à un niveau plus élevé que les anciens. C'est la preuve d'une modification importante des toitures. Chaque corps de bâtiment devait posséder une toiture autonome avant le raccordement actuel.

07.56.057    0000.000    35.01.00.00    0017

LE    FAOUET

DIARNELEZ

MANOIR

2 - AILE NORD-SUD

Charpente moderne.

VII - MATERIAUX

Granit en moyen appareil assez irrégulier sauf pour la façade Est de l'aile Nord Sud.

EDIFICES COMPARABLES

Porte d'entrée semblable à l'église du FAOUET.

-----  
07.56.057 0000.000 35.01.00.01 0002  
07.56.057 0000.000 31.01.00.00 0017  
-----

LE FAOUËT  
-----

DIARNELEZ      MANOIR

COMMUNS

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

COMMUNE : Le Faouët

LIEU DIT : Diarnelez

SITUATION

\* Au Sud Est du manoir.

\* Carte EM. ( Rostrenen ) : I6<sup>8</sup><sub>6</sub> - 57<sub>1</sub> -

\* Cadastre A : I827      Section : G<sub>3</sub>      Parcelle : 953

R :                              Section :                              Parcelle :

PROPRIETAIRE ACTUEL :

LE DUGON Joseph

POUPON René

PROTECTION M.H.

Inscrit :

Classé :

07.56.057 0000.000 35.01.00.01 0002  
07.56.057 0000.000 31.01.00.00 0017

LE FAO UET

DIARNELEZ

MANOIR - COMMUNS

COMMUNS AU SUD-EST

Bâtiment de plan rectangulaire.

Facade Ouest

Quatre arcades en arc brisé chanfreiné reposant sur des piles de section octogonale qui reprennent le dessin des arcades de l'aile Nord Sud.

Porte monumentale en arc surbaissé mouluré, flanquée de pilastres à chapiteaux ioniques supportant un entablement mouluré très saillant.

MATERIAU : Granit - Moyen appareil régulier.

Parties Hautes : refaites.

07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAOUE T

DIARNELEZ

MANOIR

CONCLUSIONS ARCHEOLOGIQUES

Ensemble aujourd'hui défiguré par la disparition de nombreux éléments : mur d'enceinte, chapelle, pigeonnier, communs.

Seuls subsistent les deux corps de bâtiments principaux. Le corps de logis est daté du début du 18<sup>ème</sup> siècle ( date 1702 sur la porte d'entrée). Mais différents indices attestent qu'il remplace une construction antérieure, contemporaine de l'aile Nord Sud:

la cheminée située à l'est du rez-de-chaussée présente avec ses colonnettes prismatiques engagées des caractères du XVI<sup>ème</sup> siècle;

il en est de même de la petite fenêtre grillée ouverte sur le mur Sud de la cage d'escalier au rez-de-chaussée.

La construction du XVIII<sup>ème</sup> siècle a du reprendre une partie des murs antérieurs : les reprises verticales du mur Ouest du bâtiment abritant la cage d'escalier attestent l'allongement de la partie talutée qui semble plus ancienne.

La relative complication du plan au niveau de l'articulation de la cage d'escalier peut aussi s'expliquer par la reprise de murs anciens dans la nouvelle construction.

L'infléchissement de la partie Ouest suivant un axe Est Sud-Est , Ouest Nord-Ouest, permet la jonction en équerre avec l'aile Nord Sud et manifeste l'antériorité de cette dernière. Les grandes lucarnes à crochets (aujourd'hui disparues), le caractère des ouvertures ( très ébrasées ), le profil des arcades et les comparaisons avec des édifices voisins ( Cf Kerbiquet à Gowrin) permettent de dater l'aile Nord-Sud de la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle.

De multiples remaniements ont modifié l'aspect des toitures ( suppression des lucarnes, des poivrières, couverture du corps de bâtiment abritant l'escalier par un pan surhaussé du versant Nord). La présence de modillons sur les murs Ouest et Est de ce dernier corps de bâtiment permet de conclure à l'ancienne existence d'une toiture autonome peut-être à deux versants pénétrant la toiture principale, peut-être en pavillon.

Aucune trace ne subsiste d'éventuelles tourelles placées par le cadastre ancien aux angles Nord Ouest et Sud Ouest. Il s'agit peut-être d'une confusion avec les échauguettes des angles Nord Est et Sud Est.

07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAOÛET

DIARNELEZ

MANOIR

DOCUMENTATION

BIBLIOGRAPHIE

- BOURDE DE LA ROGERIE ( H.).- Liste des juridictions exercées au XVII<sup>ème</sup> siècle et au XVIII<sup>ème</sup> siècle dans le ressort du Présidial de Quimper, B. Soc. archéol. Finistère, t. XLI ( 1914), pp. 8-9.

- JUGE ( Colonel).- Le manoir de Diarnelez en le Faouët B. Soc.Polym. Morbihan, 1923, procès-verbaux, pp.29-30 et 37-38.

- Id. - Notes sur le Diarnelez ( commune du Faouët), B. soc. Polym. Morbihan, 1924, pp. 86-103 ; 1 croquis , p. 87 ( Etude sujette à caution sur le plan archéologique, mais très bien documentée sur le plan historique et réfutant l'opinion communément admise que le chancelier Maupeou a été exilé au Diarnelez et qu'il a possédé ce domaine. L'auteur prouve que c'est en fait de l'oncle du chancelier qu'il s'agit).

- LAIGUE ( Comte R. de ). - La noblesse Bretonne au XV<sup>ème</sup> siècle et au XVI<sup>ème</sup> siècle, réformations et montres, pp. 7 à 9 : enquêtes de 1426, 1440; montres de 1481, 1536 ( Extr. B. Soc. Polym. Morbihan, 1937).

- LE MENE ( J.). - Histoire archéologique, féodale et religieuse des paroisses du diocèse de Vannes, Vannes, Galles, 1891, 2 vol., t. I, p.228.

ARCHIVES

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU MORBIHAN

I- SERIE B

Voir B. 2 193, B.2 224, B. 2 303, B. 2 325, B. 2 331, B. 2 377 ( moulin), B. 2 392 et B. 2 451.

Plus particulièrement :

B. 2 246 : Bannie du bail à rachat des terres et manoirs de Pouleriguen,

07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAOUËT

DIARNELEZ

MANOIR

Le Leignou et Diarnelez ( 1727- 1728 )

B. 2 304 : Appropriement des terres et seigneuries de Diarnelez... au profit de messire J. Bapt. Paul Hamon, chevalier, seigneur des Roches de Bournay... acquises du marquis de Maupéou ( 1778-1781 ).

B. 2 326 : Inventaire des titres et "enseignements " provenant de la succession de messire Guillaume Colomban Le Rousseau de Lanveaux, chevalier, seigneur du Diarnelez ( 1717 ) ( renseignements sur la succession mobilière et immobilière de ce seigneur : cf. Juge, Notes ... p. 91 ).

B. 2 335 : Partage intervenu à la mort de Guillaume Colomban le Rousseau, entre deux de ses soeurs et sa nièce, au profit de cette dernière, Jeanne Renée Blanchard de Banneville, mariée à René Théophile de Maupéou, seigneur marquis de Sablonnière ( 1726 ).

B. 2 344 : Acte de prise de possession des terres et seigneuries du Faouët, Barrégan, Melan ( sic ) et Kerlen par messire René Théophile de Maupéou, marquis de Sablonnière, colonel du régiment de Bigorre et inspecteur général d'infanterie ( 1737 - 1738 ) ( mention des droits de prééminence et de fondation dans l'église paroissiale du Faouët, etc ... )

2 - FICHER ARCHEOLOGIQUE 1942.

3 - GALLES, Dictionnaire des terres nobles du Morbihan, s. d.

(XIX ème Siècle ) ms., t. II, Diarnelez ( situé par l'auteur en Gourin-Le Saint ).

4 - NOTES DE P. THOMAS-LACROIX

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LOIRE-ATLANTIQUE

B I 426 : Aveux ... concernant le manoir et terre du Diarnelez possédés par Jean, fils de Yvon Le Rouxeau, écuyer (1602), les enfants mineurs du marquis de Maupéou, chevalier, seigneur de Sablonnière (1747).

B I 433 : Déclarations et dénombrements de terres... concernant le manoir de Diarnelez, possédé par Louis le Rouxeau ( 1540 ).

( Remarque au sujet de l'orthographe ancienne de Diarnelez : on trouve également "Diernelez", Guernelé, Guernelais ).

07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAUJET

Manoir du Diarnelez

Cad. 1827

Sec. C<sub>3</sub>

Ech. 1/2500

946

468

367

951

952

953

954

Le Diarnelez

Minu Diarnelez



---

07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

---

LE FAOUE

---

CHATEAU

DIARNELEZ

Table des Illustrations

Documents graphiques

- 1 Plan de situation : cadastre 1827
- 2 Plan - Coupe.

LE FAOUCET - 56MANOIR A DIARNELEZTable des Illustrations  
Documents photographiquesVues aériennes

1	Vue de situation prise du Sud-Ouest	67.56.1479.VR
2	Vue de situation prise du Sud	67.56.1481.VR
3	Vue de situation prise du Sud-Est	67.56.1480.VR

Vues extérieures

4	Façade Sud, prise du Sud-Ouest	67.56.119.V
5	Façade Sud, prise du Sud-Est	67.56.118.V
6	Porte centrale	67.56.120.V
7	Façade Est, avec les deux tourelles	67.56.147.V
8	Communs, aile Ouest, face Est	67.56.148.V
9	Communs, aile Ouest, tour décapitée	67.56.121.V
10	Communs, aile Est, façade Ouest	67.56.122.V
11	Façade Nord, vue du Nord-Ouest	70.56.227.V
12	Façade Nord, vue du Nord-Est	70.56.228.V

Vues intérieures

13	Vestibule d'entrée : corps de logis principal	67.56.126.V
14	Escalier au 1er étage : corps de logis principal	67.56.124.V
15	Escalier au 2ème étage : corps de logis principal	67.56.123.V
16	Cheminée, pièce Sud du rez-de-chaussée : corps de logis principal	67.56.127.V
17	Cheminée, 1er étage, pignon Est : corps de logis principal	67.56.128.V
18	Pavillon d'angle : charpente	67.56.125.V

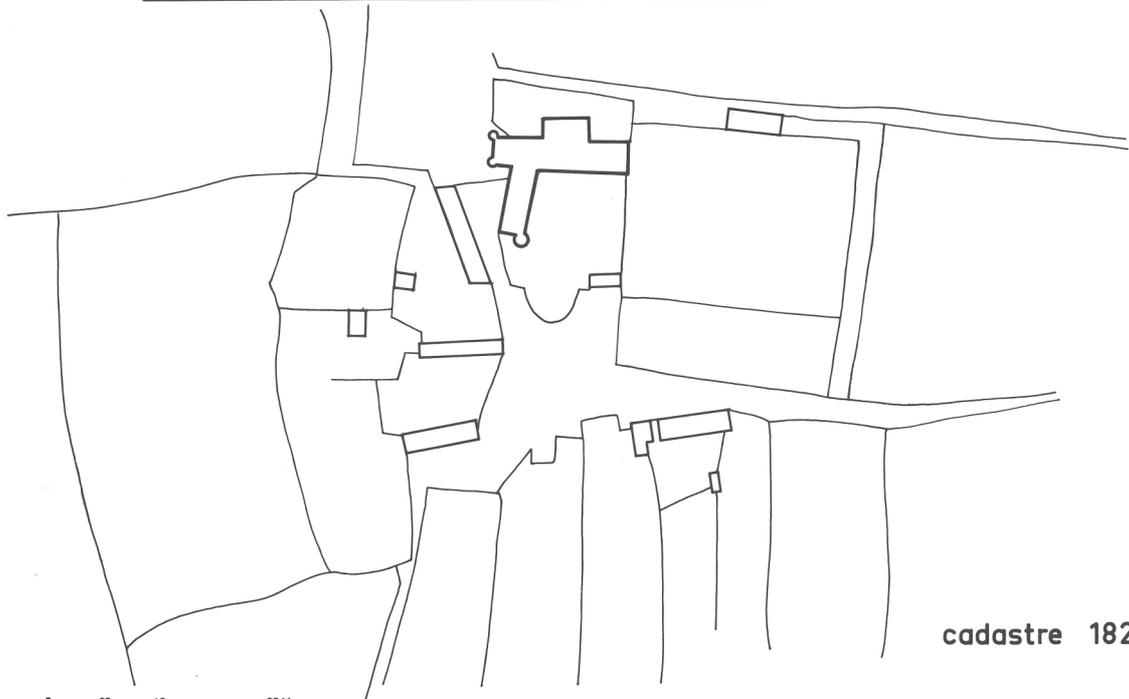
Document de référence

19	Croquis du début du XXe siècle par Des Bouillons	70.56.310.V
----	--	-------------

77.56.209 V

LE FAOUËT Morbihan  
château Le Diarnelez

07	56	057	0000	000	35	01	00	00	0017	1	H. Benoist	1966
----	----	-----	------	-----	----	----	----	----	------	---	------------	------

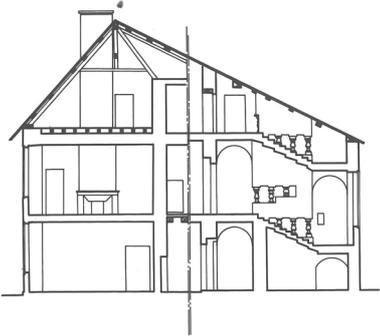


cadastre 1827

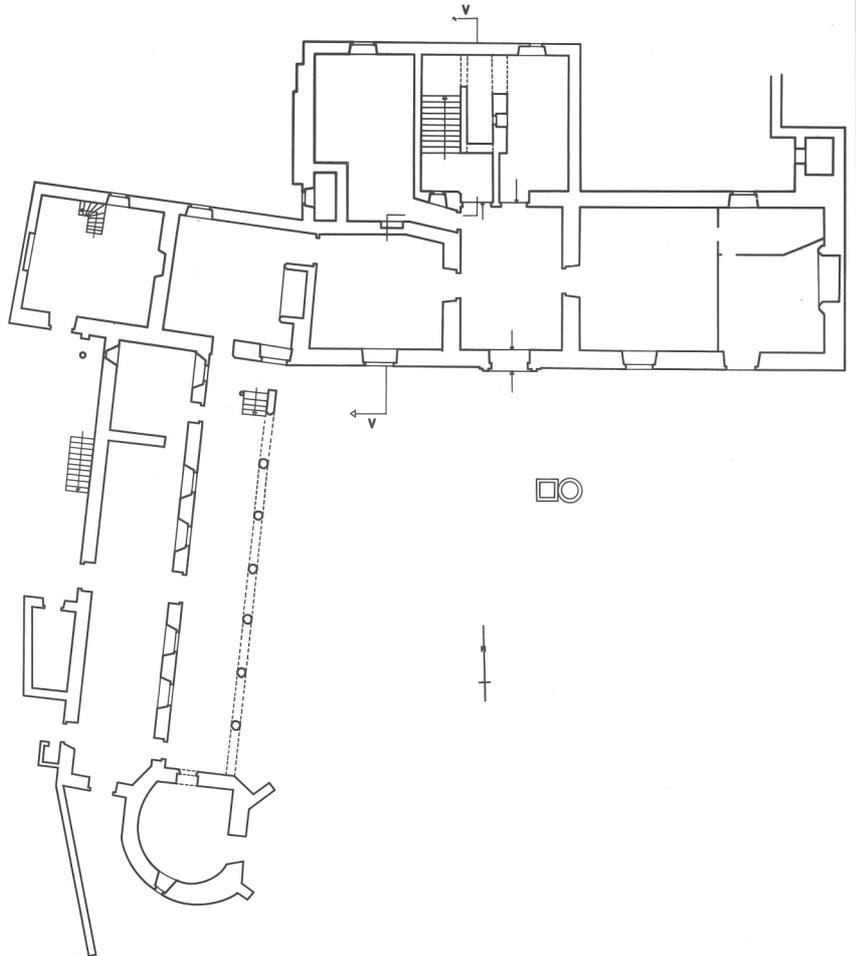
LE FAQUET 56

CHATEAU DE DIARNELEZ

77.56.320 N 1303 N



0 5 10 20 M  
COUPE V.V.



0 5 10 20 M

07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FACUET

Manoir à Diamelez

Vue aérienne de situation prise du  
Sud-Ouest

Cliché 3° G.A.L.A.T.

67.56.1479. VR.



07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAQUET

Manoir du Diarnelez

Vue aérienne du manoir, Sud

Cliché 3° G.A.L.A.T.

67.56.1481. VR.



07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAQUET

Manoir à Diarnelez

Vue aérienne, les communs et le  
Manoir, vue Sud-Est

Cliché 3° G.A.L.A.T.

67.56.1480. VR.



07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAOUE

MANOIR de DIARNELEZ

Façade Sud : prise du Sud-Ouest

Cliché DAGORN  
67.56.119 V.



07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAOJET

MANOIR de DIARNELEZ

Façade Sud : prise du Sud-Est

Cliché DAGORN  
67.56.118 V.



07.56.057 .0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAOUET

MANOIR de DIARNELEZ

Porte centrale

Cliché DAGORN  
67.56.120 V.



07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAUET

MANOIR de DIARNELEZ

Façade est avec les  
2 tourelles.

Cliché DAGORN  
67.56.147 V.



07.56.057 ° 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAOUE

MANOIR de DIARNELEZ

Communs, aile ouest, face est  
(arcades)

Cliché DAGORN  
67.56.148 V.



07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAUET

MANOIR de DIARNELEZ

Communs, aile ouest,  
tour (décapitée).

Cliché DAGORN  
67.56.121 V.



07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAOUE

MANOIR de DIARNELEZ

Communs, aile à l'est, façade ouest.

Cliché DAGORN  
67.56.122 V.



07.56.057.0000.000.35.01.00.00.0017

LE FAUET 56

LE DIARNELEZ - CHATEAU

Façade Nord vue du Nord-Ouest

Cliché DAGORN

70.56.227 V



07.56.057.0000.000.35.01.00.00.0017

LE FAOUE 56

LE DIARNELEZ - CHATEAU

Façade Nord vue du Nord-Est

Cliché DAGORN

70.56.228 V



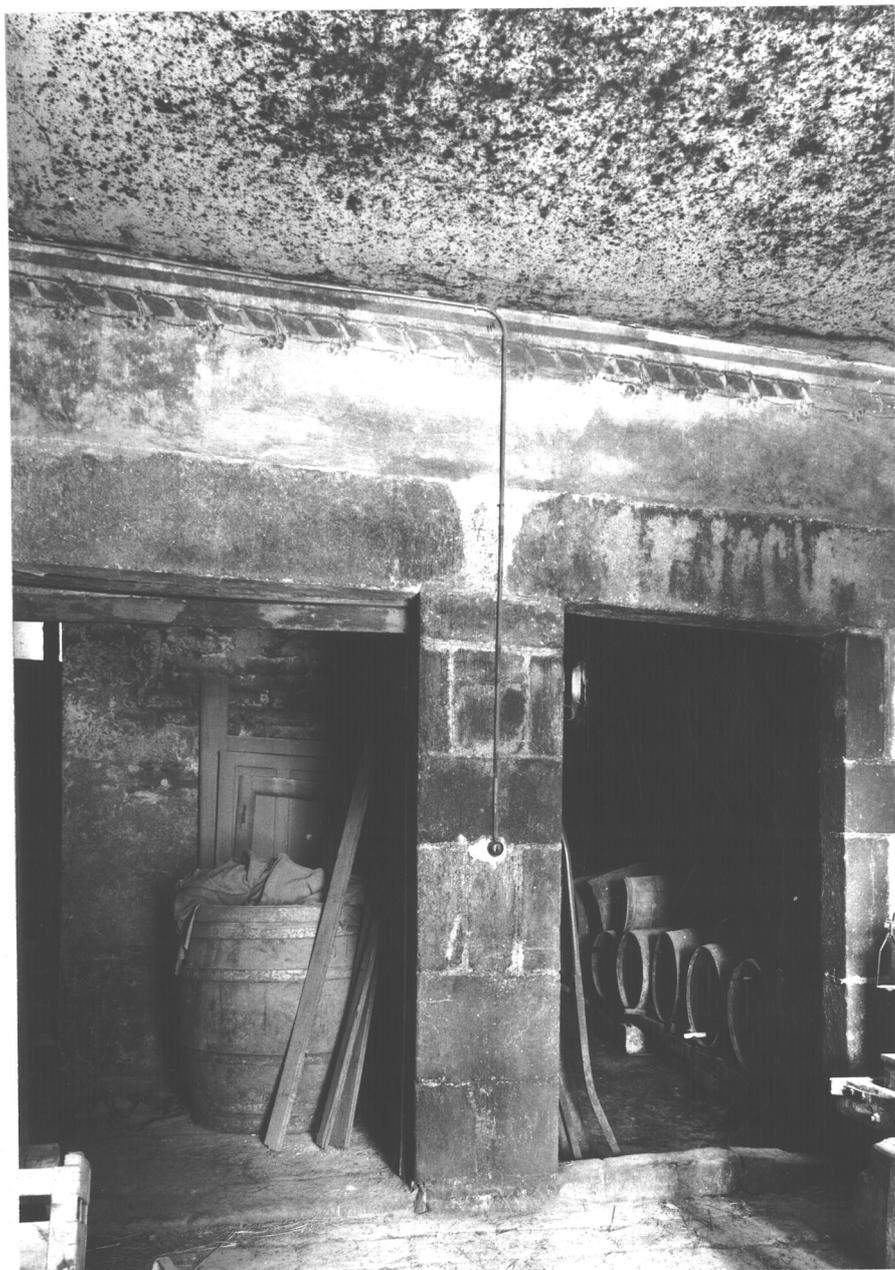
07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAOUE

MANOIR de DIARNELEZ

Corps de logis principal : vestibule  
d'entrée.

Cliché DAGORN  
67.56.126 V.



07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAUET

MANOIR de DIARNELEZ

Corps de logis principal : vue de  
l'escalier au premier étage.

Cliché DAGORN  
67.56.124 V.



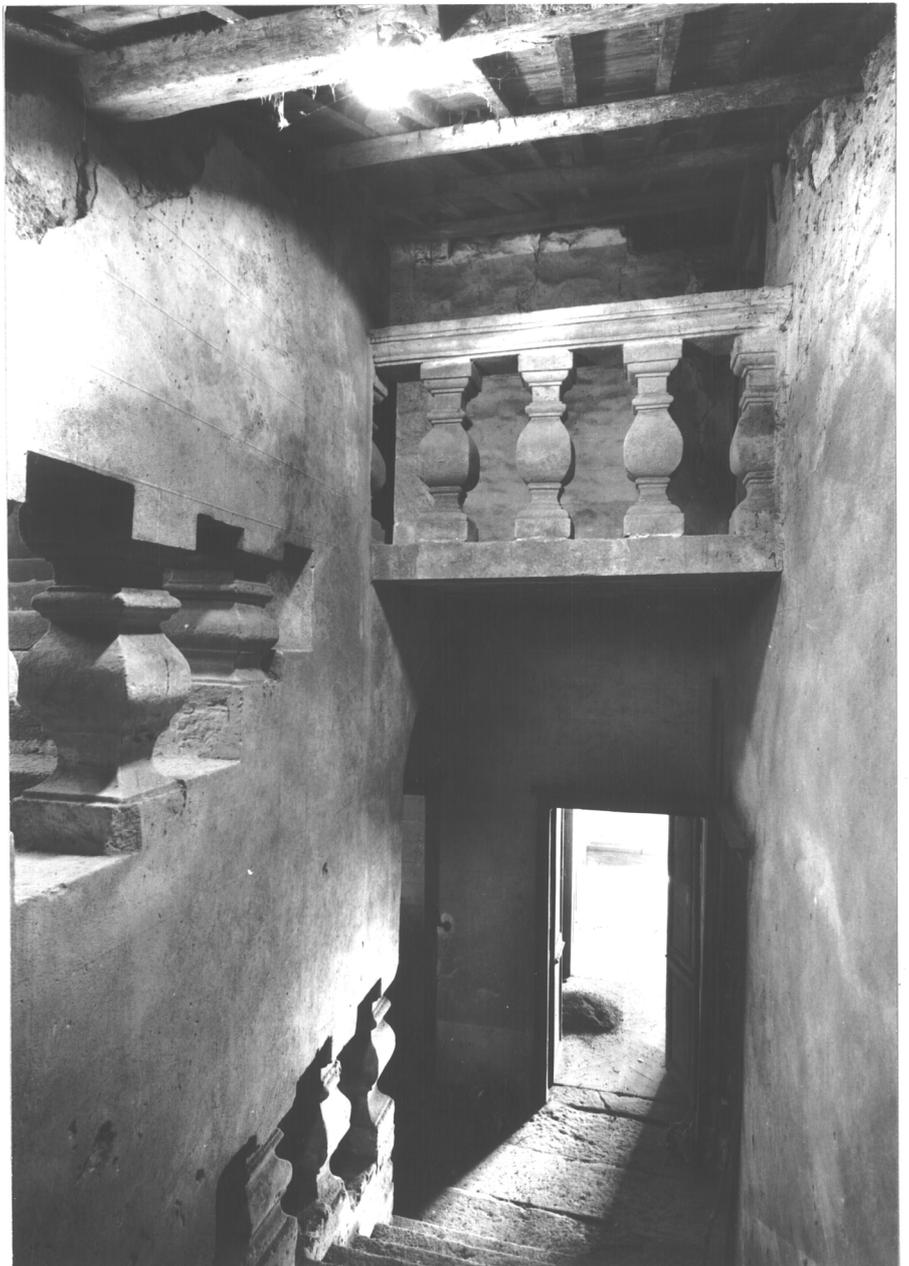
07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAUET

MANOIR de DIARNELEZ

Corps de logis principal : vue de  
l'escalier au 2ème étage.

Cliché DAGORN  
67.56.123 V.



07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FACUET

MANOIR de DIARNELEZ

Corps de logis principal : cheminée  
de la pièce sud du rez-de-chaussée.

Cliché DAGORN  
67.56.127 V.



07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FACUET

MANOIR de DIARNELEZ

Corps de logis principal : cheminée  
du premier étage sur le pignon Est.

Cliché DAGORN  
67.56.128 V.



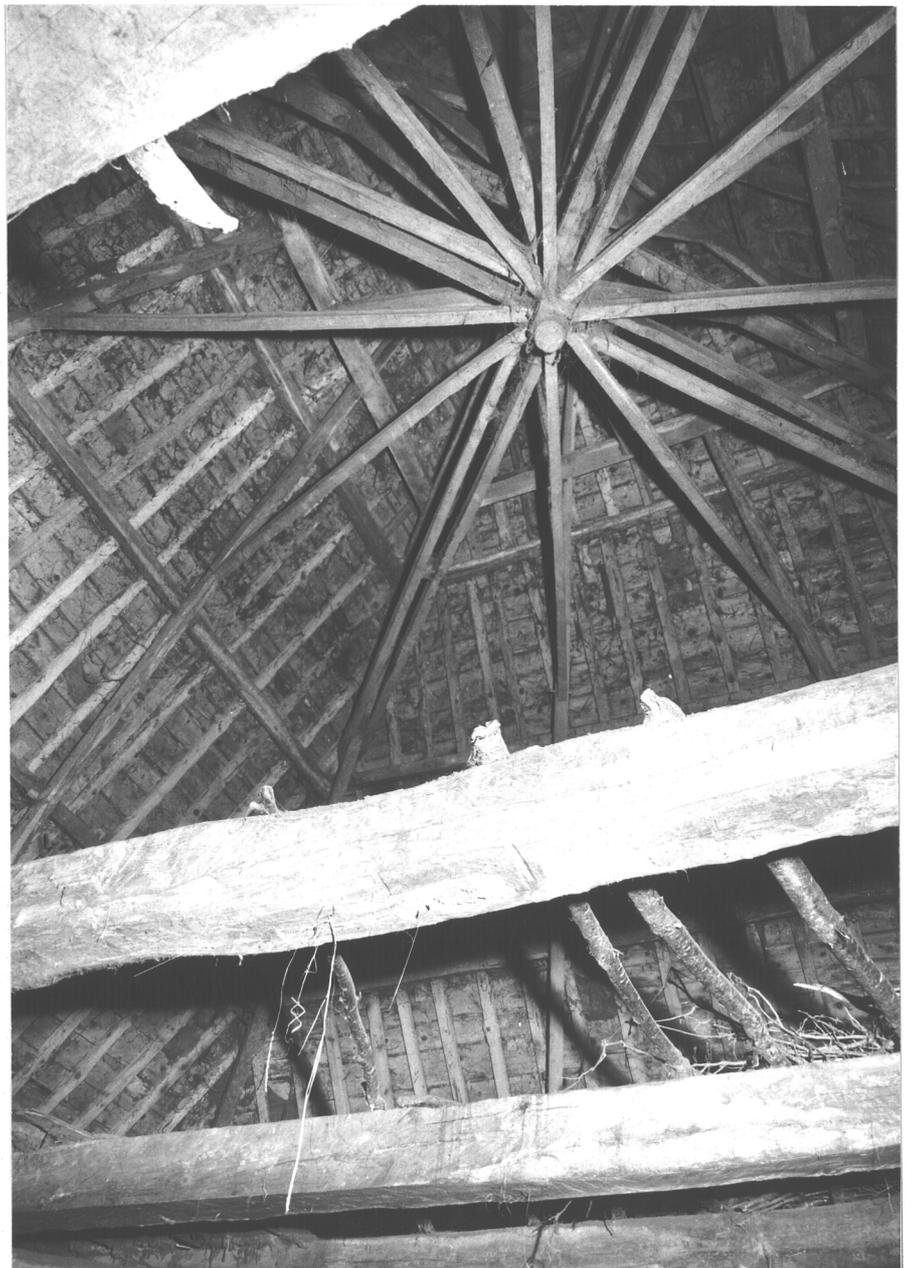
07.56.057 0000.000 35.01.00.00 0017

LE FAOUE

MANOIR de DIARNELEZ

Pavillon d'angle : charpente.

Cliché DAGORN  
67.56.125 V.



LE FAOUET 56

LE DIARNELEZ - CHATEAU

Croquis du début du XXème siècle par Des Bouillons d'après le Cl. JUGE (A.D.d'Ille et Vilaine-Fonds Des Bouillons - 7 Fe 57) Reproduction

Cliché DAGORN

70.56.310 V

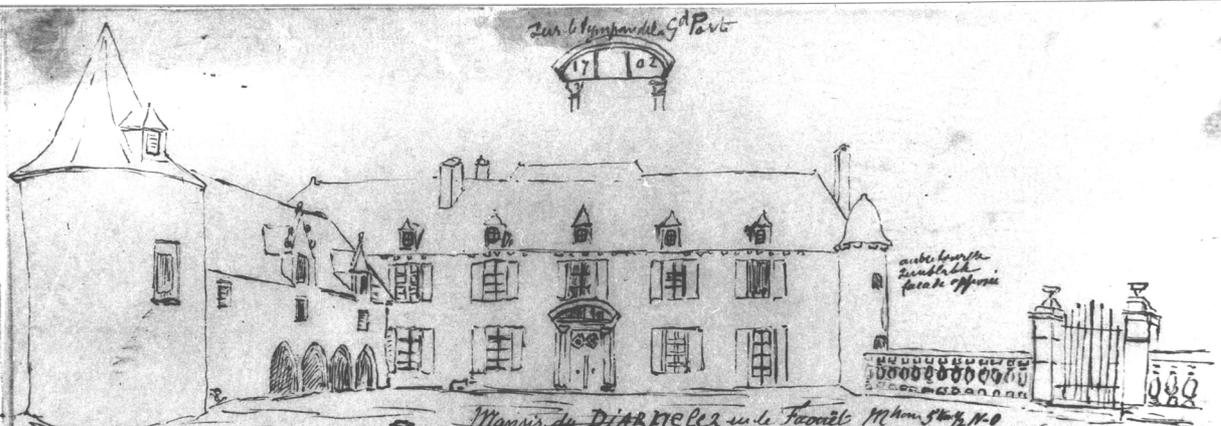
19

*Le Faouët*

Mansoir de Diarnelez  
Corps Logis 17<sup>25</sup>  
cité en 1700  
terminé par  
au Mansoir XVI<sup>e</sup>  
a/finir

Chapelle  
Colombier  
pastoraux  
Grandes futaies

Monsieur de  
1717 publié  
Tous les 3<sup>es</sup>  
de la Société  
p. 29 de p. 11. V. 18  
4<sup>e</sup> page 37.



*Mansoir du Diarnelez sur le Faouët 17<sup>25</sup> N. 0*  
au bout d'une ruelle de 30m longeur d'1 km  
Eux quatre 165<sup>e</sup> porte de 1782 - 1785 et 1786 - la calèche pierre  
grandes salles au ray de charnières - d'acier  
aux Le Roucau des 1830. V. dit d' des terres nobles en 1711 km par fait (aux archives  
jusqu'en 1717 - H. M. de Justice - au dit lieu - rest au goussier  
a/Valence)

Bon St Polymthg: Mémoires p. 86 chap. 1924

Le Roucau de Lousain s'armait: d'argent - 3 faces de queues. 1<sup>er</sup> surmonté d'un ornement. 5<sup>e</sup> face a été faite de Baron de Faouët  
2<sup>e</sup> a été de tri - 1<sup>er</sup> de 1700 par au Roucau 1782. Le 1<sup>er</sup> d'acier d'acier de 1717. 50 kg par queue - 20 kg par queue - 20 kg par queue - 20 kg par queue  
gard robe considérable de malade au 17<sup>25</sup>. Remplacement de 8 chevaux. 1<sup>er</sup> d'acier de 1717. 50 kg par queue - 20 kg par queue - 20 kg par queue  
Cité fait partie aux Maupau par marquis 1<sup>er</sup> de 1700 par en 1701 avec 1700 kg par queue - 1700 kg par queue - 1700 kg par queue - 1700 kg par queue

Sur cliché de Faouët du 17<sup>25</sup> qui ne peut être reproduit sans  
autorisation de l'auteur.